

Une équipe de professionnels de la santé au service de l'enfant de 0 à 6 ans et de ses parents.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Mise à jour le 17 septembre 2020

≡ La consultation du jeune enfant

Cette consultation gratuite est organisée sur rendez-vous.

Destinée aux enfants de 0 à 6 ans, elle est proposée aux familles et assurée par un médecin P.M.I et une infirmière-puéricultrice de P.M.I. Un suivi médical régulier y est proposé.

Les vaccins recommandés sont fournis et administrés gratuitement.

La consultation de nourrissons et jeunes enfants est aussi un lieu d'écoute où sont évoquées les questions liées à l'alimentation, au sommeil, aux pleurs, à l'éducation, à l'organisation familiale, etc.

≡ La consultation de puériculture

D'accès gratuit, ouverte à tous les parents ayant un enfant de moins de 6 ans, une infirmière-puéricultrice y reçoit les parents et répond à leurs préoccupations.

Elle permet d'effectuer un examen de puériculture (poids, taille, développement) et d'aborder l'allaitement, l'alimentation, le langage, l'acquisition de la propreté, l'utilisation des écrans, l'intérêt du jeu, de la vaccination, etc...

≡ La visite à domicile

Elle peut être proposée gratuitement par l'infirmière-puéricultrice pour soutenir les familles à la sortie de la maternité ou en toutes autres circonstances jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

Elle peut aussi être effectuée à la demande des parents qui souhaitent échanger sur des points de santé, d'éducation, d'organisation familiale, etc.

En dehors de l'équipe de la PMI, les professionnels libéraux de la santé se tiennent toujours à votre disposition pour assurer le suivi de l'état de santé de votre enfant.



En savoir plus sur

[↗ le site du Conseil Départemental \(https://cotesdarmor.fr/vos-services/les-cinq-maisons-du-departement\)](https://cotesdarmor.fr/vos-services/les-cinq-maisons-du-departement)

